



BULLETIN DE SESSION Septembre 2024

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

L'été a été court - et le temps de préparation avant la session d'automne l'est généralement aussi. Cet automne, vous mènerez une discussion importante sur l'imposition individuelle - et déciderez également des montants qui seront alloués au cours des quatre prochaines années au domaine culturel d'une part, et à la formation, la recherche et l'innovation d'autre part. Nous vous souhaitons de faire preuve de clairvoyance et d'une bonne dose d'esprit démocratique pour prendre ces décisions importantes.

Ces dernières semaines, vos commissions des institutions politiques ont fait avancer des interventions et des dossiers qui concernent la prise de décision démocratique, les élections et, directement, la loi sur le Parlement. Lisez à la page suivante comment nous nous positionnons en tant que SSPA.

Et notez dès aujourd'hui la date du 17 septembre 2024 : Lors de notre prochaine manifestation de

session, nous aborderons une autre grande question d'avenir : Comment financer la 13e rente AVS ?

C'est avec plaisir que nous vous y invitons :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2024-09-17-sspa-manifestation-de-session-de-lautomne>

Nous sommes des spécialistes des affaires publiques qui pratiquent un lobbying professionnel. Les membres de la SSPA vous transmettent de précieuses informations et de nombreuses connaissances de fond. Nous entretenons avec vous la confrontation d'intérêts professionnelle nécessaire à la démocratie. Nous nous en réjouissons.

Du côté de la SSPA, nous suivons le modèle adéquat : un lobbying professionnel qui obéit à des règles et à des principes clairs, ancrés dans notre code SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/sites/default/files/2022-10/code-de-deontologie-sspa-fr.pdf>

Nous vous souhaitons un très bon automne.

La SSPA à votre service

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Valérie Bourdin
Membre du comité

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Franziska Bürki
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Cristina Schaffner
Membre du comité

Un peu d'autolimitation pour résister à la déferlante d'initiatives

22.406 Iv. Pa Commission des institutions politiques CN « Une intervention parlementaire, plusieurs co auteurs »

La Commission des institutions politiques du Conseil national propose qu'aucune intervention ne puisse plus être déposée pendant les sessions spéciales. Cela peut contribuer à endiguer quelque peu le flot d'interventions et augmenter ainsi les chances des interventions qui sont aujourd'hui parfois victimes de l'agenda parce qu'elles restent trop longtemps sur la liste d'attente (et sont ensuite classées après deux ans). Le risque existe toutefois qu'au lieu d'être déposées lors de la session spéciale, elles le soient simplement lors de la session régulière suivante. Le même projet doit permettre à plusieurs députés de déposer des interventions en commun en tant qu'auteurs. C'est une bonne idée, que nous soutenons également en tant que SSPA.

La délicate question des apparentements de listes – et la recette pour y remédier

24.422 Iv. Pa. Commission des institutions politiques CN « Élection du Conseil national. Pour un système électoral équitable et transparent »

Après les élections, c'est avant les élections : La Commission des institutions politiques du Conseil des Etats (CIP-E) souhaite elle aussi examiner des alternatives pour l'élection du Conseil national, comme le propose la CIP-N. L'attribution des sièges devrait alors se faire selon le système « Sainte-Laguë ». Cela permettrait de rendre superflus les apparentements de listes et de limiter fortement les sous-apparentements. Mais le chemin est encore long : la CIP-N peut maintenant élaborer un projet et le mettre en consultation. Si le Parlement l'approuve ensuite, la nouvelle réglementation n'entrera en vigueur que lors des élections de 2031. Selon la SSPA, les apparentements de listes peuvent être utiles, mais aussi dangereux. Elles permettent certes de gagner des sièges, mais ceux-ci ne s'avèrent pas toujours durables par la suite. Et les débats qui ont précédé les dernières élections le montrent : ils contribuent parfois à diluer le profil du parti - ce qui soulève à juste titre des questions chez les électrices et les électeurs. Il est donc juste de chercher une alternative et de soutenir ainsi la volonté des électeurs lors des élections plutôt que d'éventuelles considérations tactiques de parti.

Pourquoi personne ne devrait-il savoir, qui fait du lobbying pour les cantons en plus du Conseil des États ?

CN, à partir du 1.9.2024

23.425 Iv. Pa. Masshardt

« Garantir la transparence du lobbying des cantons »

Malheureusement, après le non de la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats (CIP-E) à l'iv. pa. 23.425, la CIP-N a décidé à son tour, par 15 voix contre 9, de ne pas donner suite à la demande. La SSPA regrette cette décision préalable. Car l'iv. pa. demande à juste titre qu'une liste des représentantes et représentants des cantons qui fréquentent le Parlement et y font du lobbying avec une autorisation d'accès au Palais fédéral soit établie.

Pourquoi les parlementaires n'ont-ils pas intérêt à faire savoir au public qui, en plus des représentants des cantons proprement dits – les conseillères et conseillers aux États – fait du lobbying au Palais fédéral sur mandat des cantons ?

Extrait du dictionnaire du Parlement : « L'hymne national »

L'hymne national est chanté au début de chaque législature – donc tous les quatre ans seulement – dans les deux Chambres. Plusieurs tentatives pour que le Conseil national et le Conseil des Etats chantent l'hymne au début de chaque session ont échoué. Le bureau du Conseil national, par exemple, « souhaite maintenir la pratique en question, considérant qu'elle confère à l'ouverture de la législature une dignité supplémentaire tout en renforçant son caractère solennel », alors que « une telle ferveur est généralement exclue au début des sessions ordinaires [...], parce que l'ordre du jour ne s'y prête pas ». Aux yeux du Bureau, le chant de l'hymne national dans ce contexte « n'offrirait pas la dignité nécessaire à ce symbole important ».

Le bureau met-il en doute les talents de chanteur de la représentation élue du peuple et de la profession ? Pour la SSPA, c'est la pratique qui fait le maître ! De plus, nous rappelons que la science a prouvé que chanter ensemble favorise les sentiments positifs et a un effet relaxant. Cela contribuerait alors certainement à une culture positive du débat.

Manifestations de la SSPA

Manifestation de la session d'automne 2024

Mardi 17 septembre 2024
12h00 – 14h30
Zum Äusseren Stand
Zeughausgasse 17, 3011 Berne

« 13e rente AVS : Comment la financer ? »

La population suisse s'est prononcée en faveur d'une 13e rente AVS. Mais son financement – soit par une augmentation des cotisations salariales, soit par une augmentation combinée des cotisations salariales et de la TVA – divise les camps politiques. Quel est le financement le plus adéquat ?

Le professeur Christoph A. Schaltegger, économiste et membre du groupe d'experts chargé d'examiner les tâches et les subventions de la Confédération, présentera dans un exposé introductif les possibilités de financement en tenant compte des aspects économiques et sociaux.

Le débat entre parlementaires qui suivra permettra d'approfondir la question.

Programme

12h00 : Déjeuner de réseau

13h15 : Exposé d'introduction

Christoph A. Schaltegger

13h40 : Table ronde avec

- **Pierre-Yves Maillard**, CE PS (VD),
- **Benjamin Roduit**, CN Le Centre (VS)
- **Regine Sauter**, CN PLR (ZH)
- **Manuela Weichelt**, CN Les Vert.e.s (ZG)

Animation: **Philipp Burkhardt**, SRF

14h30 : Fin de la manifestation

Inscription via la page d'accueil de la SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2024-09-17-sspa-manifestation-de-session-de-lautomne>

Manifestation de la session d'hiver 2024

Save the date

Mardi 10 décembre 2024
12h30 – 14h30

Hotel Bellevue Palace
Kochergasse 3/5, 3011 Berne

Cours de déontologie de la SSPA 2024

Vendredi 18 octobre 2024
09h30 – 16h30
Haute école spécialisée bernoise, Berne

Inscription :
par e-mail à info@spag-sspa.ch

SSPA Assemblée générale & manifestation de la session de printemps 2025

Save the date

Mardi 11 mars 2025

SSPA Asssemblée générale
10h15 – 12h15

SSPA Manifestation de la session de printemps
12h30 - 14h30

Hotel Bellevue Palace
Kochergasse 3/5, 3011 Berne

À propos de nous

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. Étant la seule organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace : en édictant des règles claires, nous obligeons nos membres à la transparence. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permet de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral ainsi que leurs mandants.